

## COUPURES DE PRESSE Edifice Magasine / n°3 - juin 2010

Architecture

"Trente lits et un nouveau bâtiment pour agrandir l'EMS de la fondation de l'Orme" - (1)

tribu  
ARCHITECTURE



76

Fondation de l'Orme – Lausanne

### TRENTE LITS ET UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR AGRANDIR L'EMS DE LA FONDATION DE L'ORME

Lausanne / VD

Maître de l'ouvrage: Fondation de l'Orme, Lausanne

Architectes: tribu architecture Sàrl, Lausanne

Ingénieur civil: Sancha SA, Yverdon-les-Bains

Ingénieur CVSE: Groupe technique H2, Ecublens

*Le projet d'extension de l'établissement médico-social de la Fondation de l'Orme à Lausanne a dû être remis plusieurs fois sur l'ouvrage. La législation cantonale a évolué depuis le concours en 2002. Le budget accordé par le canton par lit est également très restrictif. Pour obtenir le résultat actuel, à savoir un bâtiment accueillant 30 lits, situé route des Plaines-du-Loup 4a, il a fallu surmonter de nombreuses difficultés et remanier le projet afin qu'il reste dans le cadre de l'enveloppe budgétaire.*



L'architecte, Laurent Guidetti de tribu architecture, relève que la difficulté principale a été le respect des budgets imposés par l'Etat. En 2003, il ne fallait pas dépasser 240 000.- francs par lit. Une première analyse a montré que la taille du bâtiment, placé de surcroît sur un terrain difficile car en pente, ne permettait pas de respecter ces conditions. Une première version, alliant EMS et unité d'accueil pour écoliers dépassait largement le budget et offrait moins de lits que la version définitive.

Le rez a donc été repensé sans l'unité d'accueil pour écoliers, afin de pouvoir accueillir des lits supplémentaires. L'EMS est une rési-

dence de psycho-gériatrie qui doit être pourvue de nombreuses mesures de sécurité. Les entrées et les sorties par exemple sont obligatoirement contrôlées. La directrice, Véronique Gafner, mentionne d'autres mesures standard dans ce type d'établissement: portes protégeant les descentes d'escaliers, filets au-dessus des rampes d'escaliers, fenêtres et baies vitrées ne s'ouvrant pas, accès au jardin-terrasse uniquement depuis l'intérieur du bâtiment.

#### Nouvelles normes incendie

Les normes incendie sont également devenues plus strictes pour ces établissements

sécurisés depuis le lancement du projet. Si les issues de sortie ainsi que les accès aux escaliers sont limités en nombre en raison des contrôles nécessaires, il a fallu prévoir d'autres mesures pour garantir la sécurité du bâtiment et de ses hôtes.

La construction, telle qu'elle a été inaugurée fin 2009, permet d'accueillir 30 résidents, respectant le budget officiel, augmenté à 270 000.- francs par lit (lors de l'adoption du premier crédit d'ouvrage par le Grand Conseil vaudois). Quatre chambres ont pu être ajoutées au rez, à la suite de l'abandon du projet scolaire, ce qui a apporté une meilleure rentabilité de l'ensemble. Les autres chambres

## COUPURES DE PRESSE Edifice Magasine / n°3 - juin 2010

Architecture

"Trente lits et un nouveau bâtiment pour agrandir l'EMS de la fondation de l'Orme" - (2)

tribar  
ARCHITECTURE



## Edifice

77

sont situées sur les premier et deuxième niveaux du bâtiment. Elles sont groupées par quatre en trois modules par étage. Le local sanitaire a été placé hors des chambres, donnant sur une courette intérieure. Cet espace convivial, héritage du concours, est équipé de bancs, avec porte-cannes et se veut un lieu de rencontre pour les hôtes de l'établissement. Mais l'intérieur des chambres n'est pas sans confort. Les équipements sanitaires sont dissimulés derrière une protection rappelant une porte d'armoire. Lorsque celle-ci est tirée, le lavabo et les diverses installations sont facilement accessibles à la personne prodiguant les soins. Les fenêtres, bien que bloquées, sont complétées par un aérateur, une sorte de petite fenêtre étroite et haute, qui peut être ouverte.

### Trois puits de lumière

Trois puits de lumière, ouverts sur trois orientations différentes, éclairent les passages communs du deuxième étage, permettant d'apercevoir le ciel et d'offrir des ambiances différentes aux trois courettes. Des pavés de

verre au sol transmettent une certaine luminosité au niveau inférieur. Les locaux communs, réception, cafeteria, fumoir ont été regroupés au rez supérieur. L'entrée principale de cette aile est reliée au bâtiment principal par un passage couvert horizontal et direct. Quant au jardin-terrasse protégé, il est accessible de plain-pied depuis ce niveau par une grande baie vitrée, ou par deux escaliers provenant des étages. Les accès se font donc par l'intérieur du bâtiment et sont ainsi contrôlés. La cafeteria est ouverte au public qui doit passer par la réception pour s'y rendre. La décoration de cet espace récréatif reprend la teinte appliquée sur les façades: un vert assez intense. On le retrouve d'ailleurs à plusieurs endroits dans le bâtiment, notamment dans certains escaliers. Les autres locaux communs médicalisés, la grande salle à manger, la laverie, la salle de musicothérapie et la pharmacie ont trouvé place au rez inférieur.

Le coût de cette construction, sans les équipements médicaux, atteint donc les huit millions de francs, respectant ainsi le budget

prévu par lit. Les concepteurs soulignent toutefois que ce projet offre une certaine flexibilité dans le temps, les étages supérieurs pouvant être reconvertis ultérieurement en appartements protégés.

jg

